

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JANVIER 2017

En présence d'une trentaine de personnes, et après quelques mots de bienvenue, le Président de l'AMOPA90, André DUBAIL, rend hommage aux personnes décédées en 2016,

Madame BERGIER Colette

Madame BERNARDIN Huguette,

Madame LEHUEN Nicole

Monsieur KIENTZY Philippe

M. et Mme BRUNETTA, parents de M. Mme BRUNETTA André

Le Président donne la parole à Monsieur MATHEAUD, Vice-Président, qui rappelle le souvenir de Madame DUBAIL Françoise.

Le Président de l'Amopa90 nous invite ensuite à observer une minute de silence.

Le Président de l'Amopa90 déclare ouverte l'Assemblée Générale et cède la parole à Monsieur le Directeur Académique, Monsieur Eugène KRANTZ.

Monsieur KRANTZ remercie Monsieur DUBAIL et fait part de son plaisir d'être présent à l'Assemblée Générale. Il adresse ses meilleurs vœux et remercie l'Amopa pour tout le travail accompli.

Monsieur DUBAIL soumet à l'approbation des membres présents,

le compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 Janvier 2016,
approuvé à l'unanimité des membres présents

RAPPORT MORAL 2016

19 récipiendaires se verront décerner le diplôme des Palmes Académiques :

6 Officiers et 13 Chevaliers (Chefs d'Etablissement, Professeurs, Professeurs des Ecoles, Personnel Administratif)

CONCOURS AMOPA par Madame BERGIER

Voir annexe 1 « Présentation du tableau récapitulatif de participation »

Cette année, 5 Etablissements du Territoire de Belfort ont participé aux concours proposés par l'AMOPA :

- . le Collège Simone Signoret, toujours fidèle,
- . le Collège de Châteaudun pour la deuxième année consécutive,
- . le Collège Arthur Rimbaud Belfort et le Collège Lucie Aubrac de MORVILLARS que nous avons retrouvé avec plaisir après plusieurs années d'absence et,
- . l'Ecole élémentaire de GROSNE pour la deuxième année consécutive.

Nous avons déploré la non-participation du Collège Vauban qui, inscrit au départ, n'a pas malheureusement respecté la date impérative du 8 mars 2016 pour le retour des copies.

40 devoirs nous sont parvenus après une première sélection faite par les Professeurs au sein des 10 classes concernées : 34 élèves ayant composé dans le cadre du Concours « **Prix d'expression écrite de la langue française** » et 6 dans celui du « **Prix Maupassant de la jeune nouvelle** ».

Nous avons finalement retenu **13 copies** dont **une**, (celle de Manon STEINBAUER, élève de 4^{ème} au Collège de Châteaudun), a été envoyée à PARIS pour être jugée sur le plan national.

Remarque : Tous les sujets traités ont été donnés par les Professeurs dans le cadre de leur projet

Présentation du Palmarès

Voir annexe 2 « Palmarès du Concours Amopa 2015/2016 dans le Territoire de Belfort »

Parmi les lauréats, nous avons eu en 2016 le plaisir de récompenser pour la troisième année consécutive, une élève de 3^{ème} du Collège Simone Signoret, Lucille AUDOINEAU-MAIRE, beau palmarès à son actif, compte tenu du Prix National qu'elle a obtenu en classe de 5^{ème}.

La remise des Prix a eu lieu le 8 juin 2016 au Lycée Courbet sous la Présidence de Monsieur KRANTZ, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale.

A l'issue de la Cérémonie, Monsieur DUBAIL, Président de l'Amopa90, a tenu à féliciter les lauréats pour la qualité de leurs travaux : belle présentation, bonne argumentation assortie d'un vocabulaire riche et varié, style alerte, agréable à lire, respect des consignes données. Il leur a rappelé également l'importance de **bien savoir écrire** : « **clé incontestable de la réussite, et précieux outil pour la liberté** ».

Nous associons bien sûr les Professeurs au succès des lauréats :

. Mesdames Florence BOFFY et Catherine BERNARD du Collège Simone Signoret,
. Madame Evelyne YASSINE du Collège Châteaudun,
. Madame Jocelyne MACABREY du Collège Arthur Rimbaud,
. Madame Florence DELCEY du Collège Lucie Aubrac ,
. Madame Lucie CHAILLAN de l'Ecole de GROSNE,
et les remerciements pour l'intérêt qu'elles ont bien voulu porter nos Concours, les jugeant dignes de s'inscrire dans un projet pédagogique, contribuant ainsi, nous en sommes convaincus, **à faire découvrir ou redécouvrir à leurs élèves, le plaisir de bien écrire.**

Cette année encore, grâce à **la générosité de nos partenaires**, de beaux livres ont été offerts.

Nos remerciements chaleureux vont :

. au Conseil Départemental du Territoire de Belfort,
. à la Caisse d'Epargne de Belfort-Centre,
. au Rotary Club 90,
. à Messieurs MESLOT, Député-Maire de Belfort et ZUMKELLER Député-Maire de Valdoie,
. à Monsieur PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort
. à Monsieur GRUDLER, Conseiller Départemental du Territoire de Belfort,
. ainsi qu'à la Mairie de Belfort pour les « PASS musée » offerts à chaque lauréat, lui donnant, accompagné d'un adulte, libre-accès à toutes les salles culturelles de la Ville pendant un an.
N'oublions pas Monsieur Jean-Pierre ROLLIN, notre précieux conseiller en matière de demandes de subventions.

Mais, la réussite de notre Cérémonie de remise des Prix, nous la devons encore au Proviseur du Lycée Courbet qui nous accueille sans faillir dans ses locaux depuis de nombreuses années, mettant tout en œuvre pour la valoriser avec, en apothéose, la mise à disposition d'un savoureux cocktail.

Merci à Monsieur Pascal STUDER, Proviseur de l'Etablissement et au Personnel du service d'intendance.

Il faut aussi bien sûr y associer tous les membres du jury, pour leur disponibilité et leur aimable collaboration.

Bonne vie aux Concours 2017, retour des copies le 17 mars prochain. Le jury se réunira les 20 et 21 mars. Nous espérons une bonne participation. La cérémonie de distribution des prix départementaux aura lieu le Mercredi 31 mai 2017.

ACTIVITES CULTURELLES

Jeudi 9 juin 2016 à BEAUNE,

Visite au Musée de l'Hôtel-Dieu de Beaune, patrimoine historique des Hospices de Beaune

Visite d'une cave et repas au restaurant à MEURSAULT

Des photos de cette très belle journée ont été projetées par Gilbert METTEY et commentées par le Président de l'Amopa90, Monsieur DUBAIL.

La conférence annulée sur l'**aviateur PEGOUD** est reportée en novembre 2017.

Projets 2017

Visite à NANCY, Musée de l'Art Nouveau

-une participation financière sera apportée par l'Association-.

Un voyage au SENAT à PARIS est également en projet.

RAPPORT FINANCIER

Un document retraçant la situation financière au 31.12.2016 de l'Amopa90 est remis aux membres présents par Monsieur JACQUEMET Maurice, Trésorier de l'Association. Le Trésorier précise que l'appel de cotisations se fait directement par PARIS et le paiement est à envoyer à PARIS.

Monsieur BRUNETTA et Madame ROSSE, vérificateurs des comptes, prennent la parole et nous invitent à donner quitus au Trésorier pour sa très bonne gestion.

ce qui est fait à l'unanimité

A la demande du Président, les Commissaires aux comptes acceptent d'être reconduits dans leur fonction pour 2017.

Le Président de l'Amopa90 remercie les membres du bureau pour leur travail. A l'ouverture de la Cérémonie, le Président fera un appel de candidatures pour entrer dans le Comité et aider à l'organisation des concours et activités de l'Assemblée.

CEREMONIE D'ACCUEIL DANS L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES DES PROMUS DE L'ANNEE 2016

Dans les grands salons de l'Hôtel de Ville de BELFORT a lieu la cérémonie de mise à l'honneur des récipiendaires de l'année présidée par Monsieur KRANTZ Eugène, Directeur Académique.

Le Président de l'Amopa90, Monsieur André DUBAIL, remercie Monsieur le Directeur Académique, les personnalités, les récipiendaires et toutes les personnes présentes.

Le Président invite les nouveaux promus à rejoindre l'Association et fait un appel pressant pour accueillir des adhérents au Bureau de l'Amopa90.

La parole est donnée successivement à

Madame MONNOT, Adjointe à l'Education, représentant Monsieur le Député-Maire, M. MESLOT
Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur BOUQUET Florian,
Monsieur KRANTZ, Directeur Académique.

Pour conclure cette cérémonie, la chorale des enfants de l'Ecole primaire de MEROUX dirigée par Monsieur MANTION Thierry, a enchanté l'auditoire.

Le Président remercie Monsieur le Maire pour l'accueil et le vin d'honneur offert par la Municipalité.